

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



**PREMIÈRE
MINISTRE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction de l'information
légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr

BODACC « A »

Annonce n° 588

37 – INDRE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOURS

Ventes et cessions

324 127 943 RCS Tours.

CERBALLIANCE CENTRE VAL DE LOIRE.

Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée.

Capital : 2059470.00 EUR.

Adresse : 202 204, avenue de Grammont, 9 rue Nungesser et Coli, 37000 TOURS.

Précédent propriétaire : 324 127 943 RCS Tours. **CERBALLIANCE CENTRE VAL DE LOIRE.**

Oppositions : Article L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : LABORATOIRE ANDRE LESCAROUX Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée Adresse du siège : 4 rue Andre Lescaroux 36000 Chateauroux Capital : 336711.90 EUR Numéro unique d'identification : 816016885 Lieu d'immatriculation : Châteauroux. Société absorbée : CERBALLIANCE CENTRE VAL DE LOIRE Forme : Société d'exercice libéral par actions simplifiée Adresse du siège : 9 rue Nungesser et Coli, 202 204 avenue de Grammont 37000 TOURS Capital : 2059470.00 EUR Numéro unique d'identification : 324127943 Lieu d'immatriculation : Tours. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 28620856.00 EUR - passif de 5718805.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Actif net: 22 902 051,00 euros. - le rapport d'échange des actions est fixé pour 1 Action A de la Société CERBALLIANCE CENTRE VAL DE LOIRE à 0,0008 Actions B de la Société LABORATOIRE ANDRE LESCAROUX, - le rapport d'échange des actions est fixé pour 1 Actions B de la Société CERBALLIANCE CENTRE VAL DE LOIRE à 0,0340 Actions B de la Société LABORATOIRE ANDRE LESCAROUX - le rapport d'échange des actions est fixé pour 1 Actions C de la Société CERBALLIANCE CENTRE VAL DE LOIRE à 0,0200 Actions A de la Société LABORATOIRE ANDRE LESCAROUX. Le montant prévu de la prime de fusion ou de scission pour chaque société participante : La différence entre la valeur des titres de participations de la Société LABORATOIRE ANDRE LESCAROUX dans les Comptes de Référence de la Société CERBALLIANCE CENTRE VAL DE LOIRE et la quote-part de l'actif net apporté par la Société CERBALLIANCE CENTRE VAL DE LOIRE correspondant à sa participation constitue un mali de fusion. Il résulte du rapport d'échange ci-dessus arrêté que les associés de la Société LABORATOIRE ANDRE LESCAROUX recevront en échange de leurs actions de la Société CERBALLIANCE CENTRE VAL DE LOIRE un nombre total de 207 285 Actions A nouvelles et 199 630 Actions B nouvelles de la Société LABORATOIRE ANDRE LESCAROUX. À ce titre, la Société Absorbante procédera à une augmentation de capital par l'émission de 207 285

Actions A nouvelles et 199 630 Actions B nouvelles d'une valeur nominale de 7,63 € chacune, soit une augmentation de capital d'un montant de 3 104 761,45 € assortie d'une prime de fusion globale de 19 797 289,76 €. Montant de la prime de fusion / scission : 19797289.76 EUR. Date du projet commun de fusion : 03.05.2023. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société LABORATOIRE ANDRE LESCAROUX : 09.05.2023 (au greffe du tribunal de commerce de GTC CHATEAUROUX). Pour la société CERBALLIANCE CENTRE VAL DE LOIRE : 09.05.2023 (au greffe du tribunal de commerce de GTC TOURS)..

